

21 Février 2017

Communiqué de Presse**L'UMCR 71 ne participera pas à la réunion préfectorale du 22 Février 17 de mise en place de la nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité**

La Préfecture de Saône et Loire organise ce Mercredi 22 Février une réunion d'information pour mettre en place le nouveau dispositif de délivrance des cartes d'identité.

A partir du 22 Mars prochain, les cartes d'identité ne seront plus délivrées que dans **26 communes de Saône et Loire... au lieu de 567 aujourd'hui..**

L'UMCR 71 s'est opposée à ce nouveau dispositif qui marque un **recul sans précédent du service public en Mairie.**

L'UMCR 71 a dénoncé la précipitation avec laquelle est mis en place ce nouveau dispositif dans notre département.

Nous n'avons pas été entendus à ce jour.

Il nous apparaît qu'il est inutile de se rendre à la réunion du 22 Février, où sera présenté un plan de réorganisation, ficelé d'avance, sans qu'existe aucune marge de manœuvre, et consistant sans doute à expliquer aux 26 Mairies sélectionnées comment elles doivent travailler demain pour l'ensemble de la population.

L'UMCR 71 qui a d'ores et déjà saisi l'ensemble des parlementaires sur ce sujet, demandera une audience à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire pour faire valoir les droits de nos habitants de nos communes rurales.

Le Bureau de l'UMCR 71.